

## Edmond-René LABANDE

### Recherches sur les pèlerins dans l'Europe des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles

(fin)

Connaître de manière un peu précise comment voyageaient les pèlerins demeure un grand problème. Assurément, pour eux, le temps n'existait pas : ils rompaient avec le monde pendant une durée indéterminée. « Ce chemin ne doit pas se faire à la hâte », écrit l'higoumène Daniel, « mais avec continuité », c'est-à-dire avec la persévérance qu'impose un ouvrage de longue haleine. « Homme », écrit le prédicateur poitevin Raoul Ardant, « quand comprendras-tu que tu n'es sur cette terre qu'étranger et pèlerin ? Le pèlerin ne se laisse détourner de sa voie ni par prés fleuris, ni par eaux limpides, ni par enchanteurs bocages (85). » La lenteur et la persévérance de la marche sont donc symboles de la vie même, marche vers le ciel. Cependant, il faut se garder de penser que les pèlerins des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles soient allés le plus souvent à pied, en dépit des généralisations hâtives de certains livres (86). Le fait d'aller à pied de bout en bout comme fit, au dire de certains, Cnut le Grand (87), est une condition que l'on voit parfois mentionnée par les textes. Mais, précisément, le fait que des biographes ou chroniqueurs aient cru nécessaire de donner ce détail doit nous tenir en éveil. A dire vrai, le guide de Saint-Jacques, énumérant les étapes du trajet, n'ajoute qu'à deux de celles-ci la mention *pro equitibus* (88), mais cela ne signifie pas nécessairement que toutes les autres étapes devaient être accomplies à pied. A propos de l'archidiacre de Troyes déjà mentionné, il est dit qu'il ne fit pas ses douze voyages à Rome toujours de la même manière : parfois monté, souvent *propriis gressibus* (89).

Ulrich de Zell, faisant le voyage de Jérusalem au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, a un cheval qu'il partage avec un unique compagnon ; mais en général c'est la mule, d'allure moins guerrière, dont l'usage est de préférence recommandé. On appelait celle-ci « bourdon », nom qui passa ensuite, par ironie, à la canne ferrée du piéton (90).

(85) DANIEL, *Pèlerinage en Terre Sainte au commencement du XII<sup>e</sup> siècle...*, trad. NOROV, p. 2 ; trad. LESKIEN, dans « Zeitschr. d. deutsch. Palästinaver. », t. VII, 1884, p. 19. — Le texte de Raoul est cité par A. LUCHAIRE, *Les premiers Croisés* (987-1137) [« Hist. de Fr. » LAVISSE, 2, 2<sup>e</sup> p.], Paris, 1901, p. 387, sans référence. On trouve les homélies de cet admirable auteur au t. CLV de la P. L.

(86) « Les pèlerins catholiques de l'Europe médiévale étaient essentiellement des piétons ; le bâton de pèlerin est resté légendaire, aussi les routes religieuses étaient-elles essentiellement des routes pédestres, parfois de simples sentiers » (P. DEFFONTAINES, *Géographie et religions* [« Géogr. humaine », 21], Paris, 1948, p. 313).

(87) Voir aussi ci-dessus, p. 164.

(88) *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle...*, éd. trad. J. VIELLIARD, 2<sup>e</sup> éd., p. 4.

(89) AA.SS., octobre, VIII, 922 ; cf. ci-dessus, p. 164, n. 47.

(90) *Vita sancti Udalrici, prioris Cellensis* (M.G.H., SS., XII, 252). Cf. BRÉHIER, *L'Église et l'Orient au moyen âge ; les croisades*, p. 43. — Sur le « bourdon », voir G. PARIS, *La chanson du Pèlerinage de Charlemagne*, dans « Romania », t. IX, 1890, p. 18 ; VAZQUEZ DE PARGA, LACARRA et URIA RIU, *Las peregrinaciones a Compostela*, t. I, p. 126-127. Dans la chanson d'*Aiol*, qui est du milieu du XII<sup>e</sup> s., le passage d'un sens à l'autre est déjà opéré, puisqu'un pèlerin y est décrit qui

« Bordon ot et escarpe, paume et espi  
Et boin mulet anlant a son plaisir »

(*Aiol, chanson de geste...*, éd. J. NORMAND et G. RAYNAUD [« Soc. des anc. textes franç. »], Paris, 1877, p. 45, vers 1537-1538).

Nombreux devaient être les voyageurs montés puisque tant de textes déclarent que, parvenu en vue du but, au « montjoie », ayant enfin sous les yeux la ville qu'il a tant désirée, le voyageur descend de sa monture afin d'achever la route à pied. En Scandinavie, « chevaucher vers le Sud » était la périphrase habituelle désignant le pèlerinage (91). On pourrait objecter que les textes parlent surtout de clercs et de nobles. Reste assurément la masse des humbles, pour lesquels on serait bien en peine, la plupart du temps, de tenter les mêmes précisions ; cependant certaines abbayes prêtaient des mulets aux voyageurs, au moins pour les passages difficiles.

N'allons pas non plus nous imaginer que beaucoup de piétons soient nu-pieds. Le biographe de saint Alderald note que, lorsque son héros passait les Alpes pour se rendre à Rome, il surmontait les obstacles avec l'aide de la grâce divine, *même* pieds nus. Saint Guillaume de Verceil se rendit illustre pour être allé à Compostelle en cet appareil, à l'âge de quinze ans (92). Et le souvenir, entre tous illustre, de l'empereur Otton III accomplissant un geste analogue en 998 le long de la route du Mont-Gargan est rappelé au visiteur de San Apollinare in Classe par une plaque commémorative émouvante, comme à l'érudite par la vie de saint Nil (93). Les exemples, toutefois, sont en nombre limité. Ici, comme à propos de tant d'autres problèmes, il faudrait procéder à un pointage exigeant des textes, et d'autre part se souvenir que le langage médiéval emploie volontiers l'expression « nu pieds » ou « déchaux » pour des gens qui marchent en sandale découverte. Nos sportifs du XX<sup>e</sup> siècle sont d'ailleurs revenus à ce sens lorsqu'ils parlent de marcher « en nu-pieds ».

Les textes révèlent aussi que le pèlerin n'était pour ainsi dire jamais seul à avancer. Il lui était pratiquement impossible, étant donné une insécurité chronique, de voyager ainsi. Le *O beata solitudo, sola beatitudo* ne put donc être jamais pour lui qu'un idéal à peu près inaccessible. On se tenait en compagnie, voire en troupes nombreuses afin de parer aux aventures et aux périls ; une femme, en tout cas, ne pouvait se déplacer seule. Les hagiographes ont pris grand soin de remarquer que certains accomplirent une route de pèlerinage seuls, ou avec un unique compagnon (saint Thibaud de Mondovi) ; c'est là chose exceptionnelle. Quelques-uns, pour se rapprocher le plus possible de l'idéal de solitude, respectaient le grand silence, chaque jour après complies, selon l'usage claustral, même s'ils étaient séculiers (94).

Tels étant les modes de déplacement des pèlerins, il faudrait ensuite étudier tout ce qui leur survenait au long des routes, car cela permettrait de commencer à comprendre leurs réactions. Nous ne ferons ici, faute de place, qu'énumérer brièvement les divers éléments composant la trame du voyage. Pénitences supplémentaires et volontaires, telles que le port d'une croix (95). Bonnes œuvres que le romée peut être appelé à accomplir : il donnera son temps et ses bras — et ce ne sera pas la moins méritoire de ses aumônes — pour l'entretien des routes, des ponts, des hospices (96), voire pour la construction des sanctuaires. L'exemple est bien connu de ces maîtres d'œuvre ingénieux de la basilique de Saint-Jacques encourageant la coutume de faire transporter, par chaque pèlerin, une pierre depuis les carrières jusqu'aux chantiers (97) ... Récits que le voyageur entend ou raconte pour passer le temps. Mirages qui précèdent l'arrivée au but tant désiré : le *Liber* de Compostelle nous apprend ainsi l'existence, vers la dernière étape du voyage, d'entraîneurs qui éveillent très tôt,

(91) RIANT, *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre Sainte*, p. 56.

(92) « Relicta patria, una contentus chlamyde, nudis etiam pedibus ad beati Jacobi aliorumque sanctorum sacra visendum limina impiger est iter aggressus » (AA.SS., juin, VII, 100). Cf. VAZQUEZ DE PARGA, t. I, p. 50.

(93) « Ὁ δὲ βασιλεὺς μετανοῖεν ἐπαγγελλόμενος, πεζοπορῶν ἀπὸ Ῥώμης πρὸς τὸν τοῦ Γαργάνου ἀπέρι ἀσόματον ἀρχιστράτηγον » (*Vita sancti Nili*, M.G.H., SS., IV, 617). Cf. MALE, *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France*, 3<sup>e</sup> éd., p. 258.

(94) AA.SS., octobre, VIII, 993.

(95) LEIB, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XI<sup>e</sup> siècle...*, p. 96.

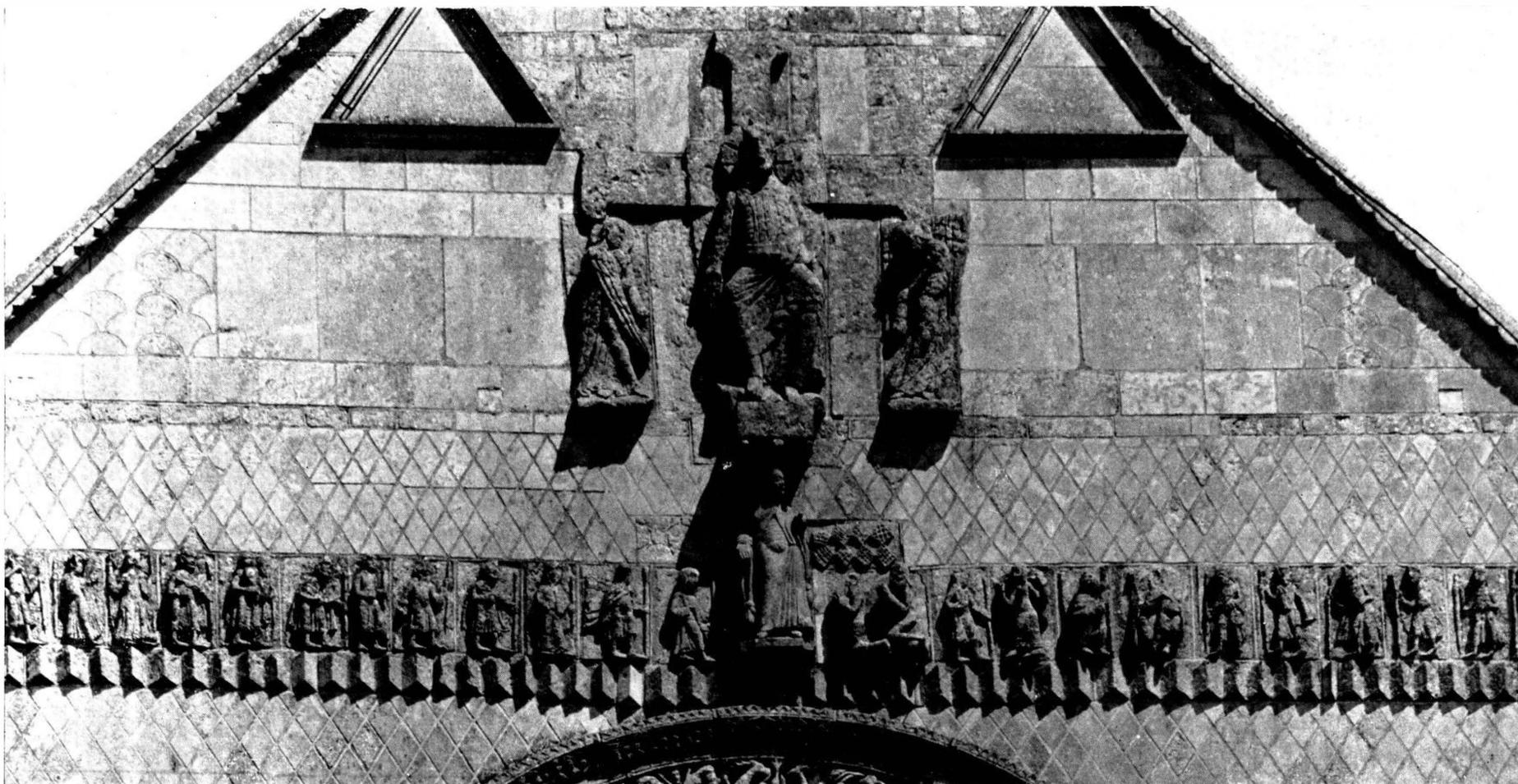
(96) Sur les hospices, qu'on a beaucoup étudiés ces derniers temps, excellent résumé dans F. L. GANSHOF, *Le moyen âge* (« Hist. des relations internat. », 1), Paris, 1953, p. 151 ; développements abondants de LACARRA dans VAZQUEZ DE PARGA, *op. cit.*, t. I, p. 281-399.

(97) « Triacastella... ubi peregrini accipiunt petram et secum deferunt usque Castaniollam ad faciendam calcem ad hopus basilice apostolice » (*Guide du pèlerin...*, éd. VIELLIARD, p. 8).



AUTUN (Saône-et-Loire). — Cathédrale, tympan : les pèlerins.

*Cliché D. Grivot.*



SAINT-JOUIN-DE-MARNES (Deux-Sèvres). — Église, façade occidentale : les pèlerins en marche vers le Christ.

*Cliché Franceschi-Zodiaque.*

le matin, les dévots de l'Apôtre aux cris de *Deus adjuva, sancte Jacobe !*, mais qui sont souvent des brigands de grand chemin attirant les naïfs dans un guet-apens. Des faits semblables peuvent être observés au Mont-Saint-Michel (98)... Autres dangers, trop réels, auxquels ces malheureux sont exposés bien avant les dernières étapes. Protection théorique garantie cependant, depuis les conciles du début du XI<sup>e</sup> siècle, dans l'esprit de la paix de Dieu. Développement des ordres de chevalerie spécialisés en vue d'assurer cette protection. Privilèges du pieux voyageur : ne pas être contraint, en général, à payer les péages (99) ; avoir droit, s'il meurt au cours du déplacement, à être enseveli de façon honorable — une église, la Sainte-Trinité, fut construite en 1128 à Compostelle qui accueillit les dépouilles de pèlerins. Bien d'autres éléments encore devraient être relevés et analysés pour que l'enquête ne soit pas incomplète.

Bornons-nous à examiner ici plus attentivement comment le pèlerin se conduit en touchant au terme de son entreprise. Rome, Jérusalem et Compostelle (en ce dernier lieu la coutume aurait copié les deux premiers exemples) présentent tous trois ce point commun que, à peu de distance de l'arrivée, existe une éminence du sommet de laquelle on découvre la ville du regard ; il devint très vite traditionnel que les pèlerins s'y arrêtent tous pour rendre gloire à Dieu. Cette colline est le *mons gaudii*, Montjoie (100). Là on descend de sa monture, on se dépouille d'une part de ses vêtements, à nouveau l'on se retrouve pieds nus et « en langes » — « a loy de pelerin », c'est-à-dire de pénitent, comme s'expriment les chansons de geste, — et en pleurant, de repentir et de joie, l'on achève son chemin (101).

L'accomplissement du vœu sera constitué par un certain nombre de gestes, identiques en général dans les divers sanctuaires, quelques-uns revêtant un aspect particulier selon les lieux. L'un des plus chargés de symbole parmi ces gestes devenus rituels, c'est le bain. A Compostelle il précède l'entrée dans la ville ; à deux milles de celle-ci, précise le *Guide*, il est un cours d'eau dans lequel « les gens de France qui marchent en pèlerinage vers saint Jacques ont coutume, après avoir déposé leurs vêtements, de laver les souillures de leur corps tout entier, par amour pour l'Apôtre (102) ». En Terre Sainte, c'est au Jourdain que l'on prend ce bain, mais non nécessairement à l'arrivée. Ici, étant donné l'ampleur du déplacement consenti, le séjour est long : plusieurs mois couramment, parfois un an et davantage (103) ; pour ce bain on choisira donc de préférence le temps de l'Épiphanie, qui fait revivre les souvenirs du baptême du Seigneur. Non seulement on se lave au Jourdain, mais on le traverse à la nage, comme pour s'imprégner davantage encore de ses vertus lustrales (104). La princesse russe Euphrosyne, ayant obtenu la grâce implorée de mourir à Jérusalem, ne peut au cours de son agonie se rendre au Jourdain, mais ses compagnons, y étant allés, lui en rapportent de l'eau, « et la sainte reçut cette eau avec grande joie et reconnaissance, en but et en

(98) VAZQUEZ DE PARGA, t. I, p. 122-123 ; P. GOUT, *Le Mont-Saint-Michel, histoire de l'abbaye et de la ville...*, t. I, Paris, 1910, p. 331-332.

(99) On en trouve un exemple précis (« De peregrinis qui propter Deum vadunt ») dès le temps de Pépin le Bref en 755 (HF, V, 641) ; cf. LALANNE, *Des pèlerinages en Terre Sainte avant les croisades*, dans « Bibl. École chartes », t. VII, 1845/46, p. 16. Mais le *Guide* (éd. VIELLIARD, p. 22) donne des exemples navrants de « malae consuetudines » exercées au détriment des pèlerins, en terre pourtant chrétienne, cf. VAZQUEZ, p. 260-261.

(100) E. LANGLOIS, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste imprimées...*, Paris, 1904, p. 464 ; R. LOUIS, *La Croix sur les chemins du XII<sup>e</sup> siècle*, dans « Table ronde », n° 120, déc. 1957, p. 104-108. Selon BÉDIER, *Les légendes épiques...*, 3<sup>e</sup> éd., t. II, p. 250, le premier montjoie fut le Monte Mario de Rome. Il y en eut aussi au Puy et à Vézelay.

(101) « D'ordinaire, en y parvenant, les voyageurs quittent leur monture... Tous les chrétiens s'y prosternent en adorant la sainte Résurrection. Leur joie éclate vivement à la vue de la sainte cité de Jérusalem ; tous les yeux sont mouillés de larmes à l'aspect de ces lieux si désirés... Animés d'une joie profonde, ils achèvent le chemin à pied » (DANIEL, *Pèlerinage en Terre Sainte...*, trad. NOROV, p. 15 ; trad. LESKIEN, p. 23).

(102) « In eo gens gallica » (entendons tous les gens venant de l'Est, soit l'énorme majorité des arrivants) « peregrina ad sanctum Jacobum tendens... totius corporis sui sordes Apostoli amore lavare solet, vestimentis suis expoliata » (*Guide...*, p. 16).

(103) Daniel de Tchernigov demeura deux ans en Palestine, dont seize mois dans la sainte cité. Un moine d'Anzy-le-Duc en Bourgogne y resta près de sept années (EBERSOLT, *Orient et Occident...*, t. I, p. 73).

(104) « Abiit ad Jordanis fluentia, Domini nostri membris sanctificata, quae iteratis etiam vicibus sanctificandus ipse transnavit » (vie de saint Alderald, AA.SS., octobre, VIII, 993).

répandit sur tout son corps » (105), visiblement pour laver de façon symbolique les souillures passées, comme le font les onctions du dernier sacrement. L'higoumène Daniel donne d'abondants détails sur le gué du Jourdain où avaient lieu les immersions : « Je l'ai exploré et mesuré moi-même, et j'ai passé de l'autre côté, faisant », ajoute-t-il dans une sorte d'ivresse, « de longues courses sur ses rives avec un intérêt tout particulier (106). » Il se baignera aussi dans la piscine de Tibériade, pour imiter le Christ et ses apôtres. Il faut être reconnaissant à Alphandéry d'avoir attiré l'attention sur l'importance de ces gestes de purification. Ici encore on peut oser un parallèle entre l'état de pèlerin et celui de chevalier : l'accomplissement du vœu est comme un adoubement, le bain les accompagne l'un et l'autre (107).

Mais, pour s'acquitter du vœu, il faut surtout rendre visite au sépulcre pour lequel on a tant peiné, aux diverses parties du sanctuaire qui le recouvre, aux autres églises de la ville. Les baisers prodigués aux pierres du saint tombeau (108) et les larmes répandues, dont on ne sait plus si elles ont la pénitence ou la simple émotion pour source, accompagnent ces gestes terminaux ; car c'est maintenant qu'il convient de laisser parler son cœur. Ce tombeau, on l'« adore », c'est le terme que nous voyons souvent employé par les textes, et qu'il faut naturellement entendre au sens de l'adoration de la Croix le vendredi saint, ou de l'adoration du pape aussitôt après son élection. Sur cette vénération des lieux saints, Jean Damascène s'était exprimé au VIII<sup>e</sup> siècle de manière très noble en sa III<sup>e</sup> lettre pour la défense des saintes images : « Nous vénérons les choses créées par lesquelles et dans lesquelles Dieu a réalisé notre salut. C'est ainsi que je vénère et salue le mont Sinaï, Nazareth, Bethléem, la Grotte, le Calvaire, le bois de la sainte Croix..., le Sépulcre..., le mont Sion, la piscine probatique, le jardin de Gethsémani. Je vénère tout temple de Dieu et tout lieu où le nom de Dieu est invoqué. Je les vénère, *non pour leur nature*, mais parce qu'ils sont des *vaisseaux de l'action de Dieu*, parce que Dieu les a choisis pour accomplir notre salut (109). »

A défaut de description contemporaine des pèlerins parvenus à leur but, il ne nous semble pas téméraire de tenter un rapprochement entre ceux des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et les Slaves que contemplait à Jérusalem, à la fin du siècle dernier, une voyageuse italienne. « Vous reconnaissez », écrivait cette dernière (110), « le pèlerin russe — le plus pauvre, le plus humble, le plus pieux et le plus exalté de tous — à ses signes de croix profonds et larges, à son grand corps prosterné en adoration et couvert d'une houppelande décolorée, d'un misérable pantalon tout décoloré, à sa tête courbée et sanglotante que recouvre la vague de ses cheveux blonds et bouclés, à ses yeux voilés de larmes silencieuses, à ses mains tremblantes qui étreignent un vieux bonnet de fourrure, à la pâleur de son visage où transparait une ardeur religieuse inassouvie. »

Ainsi parvenu au but, le pèlerin devait prier et faire l'aumône. On ne saurait s'étonner que peu de confidences nous soient demeurées relativement aux intentions de prières qu'il déposait : ceci rend d'autant plus précieuse, une fois encore, la narration si directe de Daniel de Tchernigov, lequel conte sans aucun respect humain comment il s'en alla trouver le roi Baudouin I<sup>er</sup> pour obtenir la faveur de placer une lampe sur le saint Sépulcre « de la part de toute la terre russe, et pour tous les chrétiens » de celle-ci. « Pas une fois », dit-il encore plus largement en un autre passage, « dans tous les lieux saints que j'ai visités, je n'ai mis en oubli les noms des princes de la Russie, des princesses

(105) *Pèlerinage en Palestine de l'abbesse Euphrosyne, princesse de Polotsk* (1173), trad. B. de KHITROWO, dans « Rev. de l'Orient lat. », t. III, 1895, p. 34.

(106) DANIEL, trad. NOROV, p. 50 ; LESKIEN, p. 34.

(107) ALPHANDÉRY, *La chrétienté et l'idée de croisade*, t. I : *Les premières croisades*, p. 11, 139. — Sur le bain qui doit précéder l'adoubement, v. GAUTIER, *La chevalerie*, p. 311-314.

(108) Cf. ci-dessus, p. 167 et n. 62. — « Quis amplius ejus amplexabitur sarcophagum ? », écrit, parlant de saint Gilles, l'auteur du *Guide du pèlerin* (éd. VIELLIARD, p. 38). Cf. PIERRE le Vénérable, *Sermones*, P. L., CLXXXIX, 991.

(109) Saint Jean DAMASCÈNE, *Oratio III adversus eos qui sacras imagines abjiciunt*, P. G., XCIV, 1353 ; cf. ZANDER, *Le pèlerinage*, dans « l'Église et les Églises » (1955), t. II, p. 474 ; L. BRÉHIER et R. AIGRAIN, *Grégoire le Grand, les États barbares et la conquête arabe, 590-757* (« Hist. de l'Égl. » FLICHE e MARTIN, 5), Paris, 1938, p. 455.

(110) M. SERAO, *Nel paese di Gesù*, Naples, 1899, p. 74.

leurs épouses, de leurs enfants, des évêques, des higoumènes, des boyards, de mes enfants spirituels et de tous les chrétiens (111). »

Faire l'aumône n'est pas moins nécessaire que prier, car, dit encore le même auteur en termes très dignes d'attention, « un nombre considérable de gens de bien, sans quitter leurs demeures, vivant dans la pratique de la charité envers les pauvres..., obtiennent de Dieu une plus grande rémunération, tandis que ceux qui voient de leurs yeux la sainte cité de Jérusalem, s'y étant transportés de leur personne, mais *sans se signaler par quelque bonne œuvre*, perdent tout le fruit de leur peine (112) ». Ce sont là des remarques assez comparables à celles que fera Bernard de Clairvaux à propos des moines trop désireux de mener une vie errante, auxquels il rappelle que le bon religieux doit faire pèlerinage à l'intérieur même de son âme (113). « Ce qui est louable, ce n'est point d'avoir vu Jérusalem, mais d'avoir bien vécu à Jérusalem », disait déjà saint Jérôme.

Mais il est diverses manières de faire de bonnes œuvres et, en certains cas comme ceux du duc de Normandie ou du comte d'Anjou parcourant les rues de la ville sainte, les aumônes spectaculaires sont comme précédées du symbolique joueur de trompette dont parle l'Évangile (MATTH., VI, 2). Foulque Nerra est arrêté aux portes de Jérusalem par les musulmans qui y perçoivent des droits vexatoires ; il paie alors, non seulement pour lui-même et sa suite, mais pour tous ceux qui piétinent devant cette porte (114). Il convient que tous sachent combien le prince qui passe est généreux, « large », pour user du terme cher à la caste féodale. Par une orgueilleuse ostentation, maint baron enlève quelque mérite à l'acte accompli.

Avant de regagner son pays, le pèlerin va chercher à se procurer l'objet qui, sur le chemin du retour, attestera à tous qu'il a réalisé son vœu. Cet objet-témoignage, dont la « quête » constitue un épisode inéluctable des journées passées au terme du voyage, c'est une palme en Palestine, c'est une coquille à Compostelle ou au Mont-Saint-Michel. Les palmes de Jéricho, à l'époque qui nous occupe, sont une marque déjà classique du voyage d'outre-mer, un « signe imaginé par nos ancêtres », dit Guillaume de Malmesbury au début du XII<sup>e</sup> siècle (115). On va les chercher au lieu dit « le jardin d'Abraham », l'« ort saint Abrehent » des poèmes épiques (116), et on les porte pendant le retour suspendues dans le dos, entre les deux épaules. Au pays, une fois rentré, on les déposera sur l'autel de son église. Si tous, historiens, poètes et pèlerins eux-mêmes parlent de la palme, il n'est pas facile de savoir quelle signification est attachée par eux à l'objet, bien que, à deux reprises, Albert d'Aix semble bien y voir des signes de victoire (117). Sans doute le voyageur, se jugeant définitivement libéré des fautes passées, grâce à la pénitence accomplie en touchant au Sépulcre, régénéré par le bain dans le Jourdain, se veut-il semblable désormais, au moins en image, aux martyrs qui, renou-

(111) DANIEL, *op. cit.*, trad. NOROV, p. 120, 139-140 ; LESKIEN, p. 57. Cf. LEIB, *Rome, Kiev et Byzance...*, p. 281. « Chose étrange », constate PALMIERI à propos de ce texte magnifique (*I pellegrinaggi russi in Terrasanta*, dans « Bessarione », t. VIII, 1900, p. 577), « alors qu'en Europe s'esquissait à peine les divergences ethniques, alors que le mot « patrie » ne trouvait qu'un écho indistinct et confus chez les peuples d'Occident, le monachisme russe, doué déjà d'une vigoureuse fibre patriotique, palpait aux souvenirs historiques de son sol natal et exaltait la terre russe avec de poétiques accents. »

(112) DANIEL, trad. NOROV, p. 2 ; LESKIEN, p. 19.

(113) « Neque enim terrenam, sed coelestem requirere Jerusalem monachorum propositum est, et hoc non pedibus proficiscendo, sed affectibus proficiendo » (Saint BERNARD, *Epistola* 399, P. L., CLXXXII, 612). Cf. BOUTON, dans « Bernard de Clairvaux », p. 234.

(114) « Tam pro se quam pro aliis christianis ad portam sibi prohibitam morantibus » (*Gesta consulum Andegavensium*, dans *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. L. HALPHEN et R. POUPARDIN [« Coll. textes étude et enseign. de l'hist. », 48], Paris, 1913, p. 50-51).

(115) « Sumptis in Jerico palmis, quod insigne peregrinantium antiquitas instituit, sedes quisque suas raptim repetere properarunt » (WILLIAM OF MALMESBURY, *De gestis regum Anglorum atque Historia novella*, éd. William STUBBS [« Rerum britann. medii aevi script. »], Londres, 1889, p. 437). GUILLAUME DE TYR s'exprime de manière analogue : « Sumpta palma, quod est apud nos consummatae peregrinationis signum » (*Historia Hierosolymitana*, XXI, 17, dans « Rec. des historiens des croisades, hist. occid. », I, 1033).

(116) *Aiol*, éd. NORMAND et RAYNAUD, p. 46, vers 1553 ; cf. LANGLOIS, *Table des noms propres...*, p. 3, v<sup>o</sup> « Abraham ».

(117) ALBERT D'AIX, *Liber christianae expeditionis...*, IV, 54 (« Hist. occid. », IV, 499-500) ; FOUCHER DE CHARTRES, *Historia Hierosolymitana*, I, 32 (*ibid.*, III, 363-364). Cf. RIAnt, *Expéditions... des Scandinaves*, p. 89.

velés par le bain de leur propre sang, entrent dans la céleste Jérusalem porteurs d'une palme, celle de leur mort glorieuse, ainsi que les représentaient les mosaïques des premiers siècles.

Pour ce qui est de la coquille, les critiques se perdent en conjectures sur son origine, et il n'est pas de notre propos de trancher un débat qui ressortit davantage au folk-lore qu'à l'histoire. Peut-être, à une époque d'ailleurs relativement tardive, et en vertu de l'homonymie (« pecten ») entre le peigne liturgique et la coquille, a-t-on vu en celle-ci, à son tour, un symbole de la pureté, puisqu'une telle vertu devait être un des traits essentiels de l'homme nouveau créé en chacun par le voyage. Cette ingénieuse explication, proposée il y a longtemps déjà (118), peut dispenser de recourir à des hypothèses plus ou moins fumeuses, qui nous obligeraient à remonter jusqu'aux colonies phéniciennes !

Outre l'objet symbolique (119) que le pèlerin se considère comme moralement obligé de rapporter en son pays, faute de quoi il se verrait montré du doigt, il tient évidemment aussi à rapporter, comme cela s'est toujours plus ou moins fait, quelque relique. De tous côtés, les textes fournissent en abondance des exemples de pèlerins rapportant, soit un menu fragment de tombeau (« ce trésor inestimable », dit Daniel, qui « porte en soi la sanctification » [120]), ou bien de l'huile de la lampe qui brûle sur le tombeau, ou encore une ampoule contenant quelque parcelle du sang des martyrs — l'exemple le plus tardif, pour la période étudiée, est celui de saint Thomas Becket à Canterbury, — voire un véritable fragment du corps saint, comme la dent de saint Nicolas rapportée de Bari jusqu'en Normandie par le chevalier pèlerin Guillaume Pantoul, « que secondait la protection divine », selon Orderic Vital (121).

Malheureusement la quête de l'objet-témoin, pour en revenir à celui-ci, entraînait, dès avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à des facilités dangereuses puisqu'on se procurait des coquilles en plomb à Compostelle, tout comme des images de plomb de Notre-Dame en quelque autre sanctuaire (une preuve précise en est fournie par la *Vie de saint Thomas le martyr* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence, datant au plus tard de 1174 [122]). Au lieu d'aller chercher soi-même la coquille sur les grèves, ce qui n'exigeait pas un bien grand effort supplémentaire, on acceptait d'acheter un « ersatz » à d'habiles petits commerçants agglutinés au sanctuaire (123). Il en allait ainsi, et ce depuis longtemps, pour les reliques mêmes, puisque, au début du XI<sup>e</sup> siècle, saint Alderald achetait de nombreuses reliques — trop nombreuses — à Jérusalem, ce que son pieux biographe enregistrerait sans étonnement ni scandale (124).

(118) ARNOULD LOCARD, *Recherches historiques sur la coquille des pèlerins*, Lyon, 1888, p. 12-13 ; GOUT, *Le Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 341. — Au sujet de la coquille, développements dans VAZQUEZ DE PARGA, *Peregrinaciones a Compostela*, t. I, p. 129-137.

(119) Ce sens du symbole subsiste encore de nos jours, non sans mélange de quelque sentimentalisme hérité de Chateaubriand. Renée LEMAIRE, parlant d'un récent pèlerinage en Palestine, écrit : « Certains faisaient le voyage pour « mettre leurs pas dans ceux du Christ », pour se « ressourcer », comme ils disaient ; d'autres pour confronter leurs études bibliques et les lieux ; d'autres enfin, pour voir clair dans un choix difficile. Pour moi, c'était tout simple : je voulais tremper ma main au Lac de Tibériade, cueillir une branche de laurier à Nazareth, un rameau d'olivier à Jérusalem, une tige de roseau au bord du Jourdain et, à Bethléem, ramasser une pierre » (*La pierre*, dans « Anneau d'or », 1956, p. 535).

(120) DANIEL, *Pèlerinage*, trad. NOROV, p. 130 ; trad. LESKIEN, p. 61.

(121) « Quidam miles de Normannia, Guillelmus, cognomento Pantulfus, in Apuliam abiit, et quod sanctum Nicolaum valde diligebat, de reliquiis ejus multum quaesivit, Deoque juvante procuracionem ejus, a reliquiarum translatoribus unum dentem, et duo frustra de marmoreo tumulo obtinuit... Dentem itaque tanti baronis nactus, Normanniam rediit » (ORDERIC VITAL, *Historia*, éd. LE PRÉVOST et DELISLE, t. III, p. 220). Cf. LUCHAIRE, *Les premiers Capétiens*, p. 82.

(122)

« E ampoules reportent en signe del veage.  
Mais de Jerusalem est la cruiz aportee,  
E de Rochemadur Marie en plum getee,  
De Saint Jame l'escale qui en plum est muee.  
Or ad Deus saint Thomas cel'ampole donee  
Qui est par tut le mund cherie e honuree »

(GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE, *La vie de saint Thomas Becket*, éd. Emmanuel WALBERG [« Class. franç. moy. âge », 77], Paris, 1936, p. 181-182, vers 5895-5900). Cf. SERVOIS, *Notice et extraits...*, dans « Bibl. École chartes », t. XVIII, 1857, p. 34.

(123) Pour les rapprochements, v. DEFFONTAINES, *Géographie et religions*, p. 336.

(124) « Locis... sanctis omnibus visitatis..., reliquiarum multarum pignoribus emptis, illisque et saxi e Domini sepulchro fragmento ditatus, ad propria redire... deliberavit » (AA.SS., octobre, VIII, 993).

Bien des questions pourraient encore être posées. Nous ne ferons, en terminant, que préciser les termes de quelques-unes.

Il ne serait pas sans intérêt de relever quels furent les sanctuaires signalés par la plus grande densité de guérisons ; mais une telle recherche est vaine, à cause du caractère, vague et approximatif le plus souvent, des faits miraculeux rapportés, et aussi en raison de la littérature de propagande. En tout cas il est bien certain que beaucoup de dévots attendaient, du fait de toucher le tombeau, à Compostelle comme à Saint-Eutrope de Saintes et en tant d'autres lieux, une guérison immédiate, totale, définitive et que, par une réminiscence peut-être de ce qui se passait à la piscine de Béthesda aux temps évangéliques (125), beaucoup pensaient que le premier à toucher la pierre serait délivré : de là ces bagarres entre pèlerins qui souvent ont été décrites. Mais la guérison, remarquent certains auteurs de *Miracula*, n'est pas automatiquement liée au séjour dans le sanctuaire, encore moins au contact physique avec les pierres recouvrant le corps saint : Dieu peut guérir, et guérit aussi bien ceux qui se dirigent vers ce lieu avec foi, ceux qui marchent. L'essentiel est de partir.

Un texte, à notre avis fondamental, des *Miracles* de saint Hilaire précise cela à propos des guérisons du mal des ardents entre 1075 et 1085. Il fait bien ressortir la prééminence de la route sur le but. L'auteur, contemporain des faits, raconte comment Dieu inspira aux malades de cette contagion d'aller se placer sous la protection de saint Hilaire, ce saint qui avait guéri le monde entier de la peste des hérétiques. La charité des parents ou des amis de ces malheureux permet à un grand nombre d'entre eux d'aller ou de se faire transporter à Poitiers. Arrivés à l'église du saint, ils y séjournent « dans les veilles, les jeûnes et les oraisons » jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur guérison. « Mais notons », poursuit le texte, « que les premières troupes d'ardents qui arrivèrent alors n'obtinrent la guérison qu'à l'intérieur de l'église du bienheureux Hilaire. Ceux qui vinrent dans un deuxième flot furent guéris à peine ils arrivaient, à la seule vue du sanctuaire. Quant à ceux qui constituèrent le troisième échelon et les suivants, il leur suffit de partir de chez eux pour recouvrer la santé au cours de leur déplacement. Croyons bien que les choses ne se sont pas passées ainsi sans une disposition divine. Dieu aurait bien pu guérir les premiers dans leurs demeures propres, tandis qu'il différa cette guérison jusqu'à leur arrivée dans l'église du bienheureux Hilaire, afin qu'il fût patent que la chose advenait par l'intercession de ce dernier. Quant aux ardents des deuxième, troisième et autres temps, cela s'opéra d'une part en dehors de ladite église, pour que les mérites du saint apparussent comme *n'étant pas inhérents au lieu*, mais d'autre part sur le chemin qui y menait, afin que l'on sût que Notre Seigneur les sauvait par l'intermédiaire d'Hilaire (126). »

Ainsi, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, on réagissait sagement contre une excessive matérialisation des démarches.

Le pèlerin se déplace également pour être guéri d'autre chose que de ses maladies, savoir de son péché. Son geste, quand il trouve son accomplissement, le libère-t-il, non seulement de la peine due au péché, mais du péché même, de manière radicale ? Il est sensible qu'un assez grand nombre de ceux qui vinrent à Jérusalem — surtout à Jérusalem — virent dans leur vœu consommé une étape ultime au delà de laquelle une seule chose demeurerait souhaitable : la mort. Comme les cathares ayant reçu le *consolamentum*, ils pensaient, n'ignorant point leur propre débilité, qu'ils retombe-

(125) « Qui prior descendisset in piscinam post motionem aquae, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate » (JOH., V, 4).

(126) « Notandum autem de hoc ipso miraculo quod prima quidem ardentium agmina, qui tunc venerunt, nec nisi infra ecclesiam beati Hilarii prius extingui meruerunt. Qui vero secundo agmine sunt secuti, in ipso mox primo venientium ejusdem ecclesiae visu sunt post extincti. Nam qui eo in tempore tertium et deinceps agmen tenuerunt, domibus suis egressi ad beatum Hilarium, protinus in ipso itinere salutem perceperunt. Nec hoc sine Deo sic ordinatum esse credendum est : qui cum primos in ipsis laribus suis sanare posset, donec in ecclesia beati Hilarii distulit, ut per eum hoc fuisse declararet ; porro de secundis et tertiis vel reliquis illius temporis ardentibus et extra ecclesiam illam actum est, ut non inclusa loco sancti merita viderentur, et tamen in peregrinatione ad ipsum factum est, ut per ipsum salvati crederentur a domino Jesu Christo, qui vivit et regnat in saecula saeculorum » (*Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca Nationali Parisiensi*, éd. des Bollandistes, t. II, 1890, p. 110).

raient dans leurs fautes s'ils regagnaient leur patrie, leur cadre familial. Eskill Sveinsson, frère de l'évêque de Viborg et pécheur particulièrement notoire du royaume de Danemark, s'est pourtant laissé entraîner par ce pontife à Jérusalem. Après le bain au Jourdain, il prie en ces termes : « Je redoute, Seigneur, que, revenu dans mon pays, séduit par la fortune et attiré par l'occasion du péché, je ne retourne à mes anciens égarements. Donc, si vous voyez que cela soit salutaire à mon âme, j'implore votre bonté pour que, mon vœu une fois accompli, vous me délivriez des liens du corps en même temps que de ceux du péché, pour me conduire au lieu du repos. » Il sera exaucé peu après, et de même l'évêque, entraîné par son exemple. C'est sensiblement dans les mêmes termes que l'abbesse Euphrosyne de Polotsk, en 1173, prie son Créateur et est exaucée. La reine Bothilde dont le mari, le fameux Éric le Bon, est mort en Chypre avant de toucher au but (127), mourra aussi au mont des Oliviers après avoir imploré le Ciel. Guillaume de Jumièges, Raoul Glaber et d'autres permettraient de multiplier les exemples (128).

Mais tous ne poussaient pas leur acte jusqu'aux conséquences de cette espèce d'*endura*, loin de là. Il en est qui revenaient du saint lieu avec un grand apaisement, et la joie au cœur. Le récit de l'higoumène Daniel, un des rares textes, encore une fois, qui procure l'impression d'une sincérité totale, baigne en cette sainte allégresse : « Semblable à un aigle », écrit-il, « dont les forces vont croissant, je me sentais toujours soutenu par l'assistance de Dieu. J'ai cheminé sans me fatiguer, comme un cerf (129). »

Le même auteur, en son préambule, insiste implicitement sur le fait que le voyage ne procure pas, de soi-même, un mérite éminent à celui qui s'en acquitte — il aurait pu peut-être se trouver revêtu d'autant de mérites s'il était resté chez lui, — mais qu'il procure de surabondantes occasions de recevoir la grâce divine. Sa manière de voir se rapproche donc beaucoup de celle de Pères grecs comme saint Jean Damascène (130). D'autre part, un texte occidental est très expressif. Pierre le Vénérable raconte l'histoire d'un certain seigneur Bernard, voisin malfaisant, mais finalement repentant, de Cluny, qui fait le voyage de Rome en promettant de prendre à son retour l'habit monastique. A Rome il séjourne pendant une quarantaine (terme assigné par son confesseur), « passant son temps en prières et en aumônes auprès des corps glorieux des saints Apôtres et d'un grand nombre de martyrs, expiant sa vie passée par toute la satisfaction possible ». Puis le voici reparti pour sa Bourgogne ; mais presque aussitôt il tombe gravement malade à Sutri et passe de vie à trépas ; les compagnons lui assurent une sépulture honorable. Or, ce qui est intéressant, c'est de constater que son pèlerinage n'a pas suffi à l'arracher au purgatoire, car bientôt il apparaîtra à certains en songe, demandant des prières pour son salut définitif (131). Choisis entre beaucoup d'autres, ces deux témoignages révèlent quelle notion équilibrée du saint voyage pouvaient avoir des hommes du XII<sup>e</sup> siècle, l'un de mentalité grecque, le second d'esprit occidental. Ils montrent ce que, selon eux, l'homme doit attendre de son geste, sans considérer les rites comme un automatisme libérateur. Il n'est que juste d'ajouter, toutefois, que Pierre comme Daniel sont des hommes appartenant à l'élite, qu'ils ne peuvent par conséquent refléter la pensée, de toute évidence plus rudimentaire, du pèlerin moyen.

Une dernière question devrait être posée, dont l'intérêt social est considérable. Une certaine véné-

(127) L. MUSSET, *Les peuples scandinaves au moyen âge*, Paris, 1951, p. 137.

(128) Riant, *Expéditions...*, p. 162, 228 ; KHITROWO, dans « Rev. de l'Orient. lat. », t. III, 1895, p. 34 ; cf. PALMIERI, dans « Bessarione », t. VIII, 1900, p. 577. — Le texte de RAOUL Glaber est particulièrement riche de poésie, et d'ailleurs bien connu : *Historiae*, éd. PROU, p. 106-107 ; cf. POGNON, *L'an mille*, p. 122-123. Voir encore GUILLAUME DE JUMIÈGES, *Gesta Normannorum ducum*, éd. J. MARX (« Soc. d'hist. de Normandie »), Rouen, 1914, p. 111 ; cf. VILLEY, *La croisade*, p. 87 ; J. FR. MICHAUD, *Histoire des croisades*, 6<sup>e</sup> éd., t. I, Paris, 1841, p. 46, 426-427.

(129) DANIEL, *op. cit.*, trad. NOROV, p. 118 ; LESKIEN, p. 56. Cf. PSALM., CIII, 5 : « Renovabitur ut aquilae juventus tua », et XVIII, 33 : « Perfecit pedes meos tamquam cervorum. »

(130) Ci-dessus, p. 342 et n. 109.

(131) P. L., CLXXXIX, 875.

ration entourait-elle le voyageur de retour en ses foyers ? Celle-ci ne pouvait être que grande, comparable à celle qui entoure encore le *hadj* musulman, ou qui accompagnait, dans la Russie du siècle dernier, celui qui avait, de ses yeux, vu Jérusalem (132). Cependant il est permis de se demander s'il s'agissait seulement du renom s'attachant à celui qui avait fait quelque chose d'extraordinaire, ou bien si le pèlerin rentré, indépendamment du fait qu'il avait pu rapporter quelque relique, était considéré comme imprégné d'une grâce spéciale (telle la *baraka* des pays d'Islam), honoré peut-être comme un saint (133). Dans bien des cas, l'ancien paumier n'est-il pas redevenu un fidèle comme les autres, que rien ne distinguait plus ?

Question encore plus indiscreète : combien, parmi ceux qui avaient effectué le voyage, revinrent-ils meilleurs qu'ils n'étaient partis ? « J'en ai rarement vu de tels, pour ne pas dire jamais », répond l'auteur misanthrope des *Annales Stadenses* (134). En ce domaine du secret des consciences, l'historien ne pourra jamais prétendre parvenir à la lumière.

N. B. — A l'issue des deux leçons dont les pages qui précèdent constituent une mise au point et un élargissement, j'invitais mes auditeurs du C.E.S.C.M. à provoquer, ou à alimenter du fruit de leurs trouvailles propres, des enquêtes sur le pèlerin au haut moyen âge. Je serais heureux si les présentes *Recherches* pouvaient constituer l'un des points de départ en vue de semblables enquêtes. Il serait souhaitable qu'elles fussent menées simultanément en différents pays, par des équipes qui associeraient les représentants de nombreuses disciplines : historiens, juristes, archéologues, hagiographes, toponymistes, spécialistes des épopées, de la liturgie, de l'histoire comparée des religions, etc. Un premier colloque consacré au pèlerin pourrait se tenir à Poitiers d'ici quelques années.

E.R.L.

(132) PALMIERI, *op. cit.*, p. 573 ; DEFFONTAINES, *op. cit.*, p. 304.

(133) Il ne faut pas, naturellement, être dupe, ici comme en d'autres cas, du langage. Le *Guide* de Saint-Jacques parle de la « *refectio sanctorum peregrinorum* » dans les hospices (éd. VIELLIARD, p. 10). Mais l'épithète est, bien évidemment, employée ici dans le sens où saint Paul dit (EPHES., III, 8) : « *Mihi omnium sanctorum minimo.* » « Saint » signifie fidèle de la sainte Église.

(134) « *Vix aliquos vidi, immo numquam, qui redirent meliores* » (*Annales Stadenses*, M.G.H., SS., XVI, 333). Cf. RIANI, *op. cit.*, p. 91, n. 2.